



## Déclaration Liminaire du Comité Technique Local du 13 octobre 2022

### **Comité technique local**

#### **Ordre du jour :**

- 1 – Transfert de la liquidation de la taxe d'urbanisme (pour information)
- 2 – Situation des agents « BERKANI » dans le cadre de la mise en place du NRP (pour information)
- 3 – La réforme de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics (pour information)
- 4 – Point sur le grand-remue méninges (pour information)
- 5 – Questions diverses.

Nous commencerons par un extrait de la déclaration du comité national de notre Union Syndicale Solidaires :

« Après avoir combattu toute réflexion et action sur la sobriété énergétique, le gouvernement décrète avec un mépris social certain la fin de l'abondance dans un pays où 7 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire, 12 millions vivent en situation de précarité énergétique. A la sobriété forcée, nous opposons une réelle et urgente transition écologique socialement juste. Elle implique que les efforts viennent des systèmes de production, des entreprises et administrations. La production énergétique et son utilisation doivent faire l'objet de débats démocratiques. Il faut distinguer la sur-consommation de luxe des plus riches qui doit disparaître, de la consommation nécessaire et utile.

La question des salaires va rester centrale dans les mois à venir. Nous continuerons à mener les luttes dans les entreprises et les secteurs et à chercher à les coordonner pour gagner : + 400 euros pour toutes et toutes, pas de retraite ou minima social en dessous du SMIC porté à 1700 euros nets, égalité des salaires

femmes/hommes, limitation de 1 à 5 de l'échelle des salaires en entreprise et gratuité des transports en commun. Nous apportons notre soutien à toutes les luttes en cours, y compris pour l'emploi et contre la précarité, en particulier dans la pétrochimie et à la Bibliothèque nationale de France.

Pendant que les milliardaires accumulent, pendant que les actionnaires se gavent de dividendes issus des super-profits, pendant que le patronat est exempté d'impôts et de cotisations sociales, la situation matérielle des travailleuses et des travailleurs se dégrade chaque jour. La question de la répartition des richesses est toujours primordiale : que ce soit sur la répartition de la valeur ajoutée, le niveau du point d'indice, des bourses et pensions, des indemnités chômage. »

Quand une collègue est venue nous voir en début de semaine pour nous dire « ça va, j'ai de la moutarde et le plein d'essence », Solidaires Finances Publiques 62 s'est inquiété des sujets de crispation.

L'approvisionnement en carburant devient de plus en plus compliqué dans notre département, notamment en raison du blocage organisé par les Directions de Total et Esso-Exxon-Mobil. Ainsi, de nombreuses et nombreux collègues de la DDFiP62 connaissent des difficultés à se déplacer pour rejoindre leur site d'affectation, les lieux de formation et/ou exercer leurs fonctions nomades. Solidaires Finances Publiques 62 vous a interpellé la semaine dernière sur ce sujet.

Solidaires Finances Publiques 62, qui avait appelé à la grève le 29 septembre et participé aux manifestations revendiquant un autre partage des richesses et des augmentations de rémunérations pour toutes et tous, affirme à cette occasion son plein et entier soutien aux travailleurs et travailleuses en lutte dans les raffineries pour une hausse immédiate de leurs sa-



lares. Rappelons que le PDG de Total a ainsi augmenté sa rémunération de 50 % l'année dernière, tandis qu'un acompte 2,6 milliards d'euros a été versé aux actionnaires et que le groupe Total a engrangé 5,7 milliards de dollars de bénéfice au deuxième trimestre 2022...

Dans les raffineries, comme à la DDFiP62, comme partout dans l'ensemble du monde du travail, c'est par la lutte que nous édifierons le rapport de force indispensable à la satisfaction de nos revendications.

Solidaires Finances Publiques 62 rappelle que les responsables de cette situation sont les directions des groupes pétroliers.

Vous avez adressé un mail aux encadrant·e·s autorisant l'assouplissement du télé-travail, cependant toutes et tous les collègues ne sont pas télé-travailleurs et télé-travailleuses. Le gouvernement peut annoncer une hausse de l'indemnité télé-travail passant de 2,50 € à 2,88 € mais tout en restant plafonné à 220 € par an soit un passage à environ 76 jours indemnisables contre 88 auparavant... Cherchez l'erreur, l'administration se dit bienveillante en permettant aux collègues de télé-travailler si ils ou elles sont en manque de carburant mais leur fait payer.

Le contenu de ce CTL ne peut s'extraire du contexte économique et social : inflation, flambée des prix de l'énergie, question salariale prégnante dans tous les secteurs d'activité et notamment dans la Fonction publique... Partout, pour toutes et tous, les méninges s'agitent pour savoir comment faire face et résister à ce contexte inflationniste inédit. Il est évident que le sujet du pouvoir d'achat est une urgence sociale.

Nous y verrons une conséquence du NRP, peut-être invisible pour beaucoup d'entre nous, mais impactant la vie personnelle : le licenciement d'agent·e·s berkani. Nous le répétons, alors que le contexte économique est dramatique pour certain·e·s, en précarisant encore plus de monde et alors que le gouvernement s'attaque encore et toujours aux allocations

chômage et à la retraite, les restructurations engendrent des licenciements de collègues. Après des années passées à permettre à chacune et chacun de travailler sereinement dans des locaux entretenus par leurs soins, il est inadmissible que ces agent·e·s ne puissent pas accéder à la titularisation et conservent ce statut précaire. Il·elles sont essentiel·les au quotidien et l'ont été encore plus lors de la crise sanitaire.

Après une concertation basée sur un questionnaire très orienté et des réunions destinées à faire réfléchir les collègues sur l'avenir de notre administration, la synthèse de ce qu'on nous présente comme un Remue-méninges est née.

Le point sensible évoqué largement par les agent·e·s est la rémunération et la baisse de leur pouvoir d'achat. Une revalorisation d'un point d'indice en berne leur avait été annoncée et il se voit offrir ce qui est présenté comme une augmentation « substantielle » une revalorisation de 3,5 %. Le questionnaire du remue-méninges lui-même n'avait pas envisagé un tel mépris.

Nous avons testé une rémunération stagnante avec une inflation régulière, comment faire face à l'augmentation du coût des énergies et une inflation avec un taux record lorsque la rémunération, en retrait depuis plus de 20 ans, bénéficie d'une augmentation qui représente à peine la moitié de l'inflation annuelle ?

Monsieur le Président, vous n'avez pas la réponse, et nos collègues non plus.

On aurait dû s'y attendre au regard de ce simulacre de dialogue social, opposé à une bilatérale de complaisance.

D'autres points ressortent de cette synthèse du remue-méninges, et, comme nous nous y attendions, les réponses ressortant de l'analyse faite par la direction collent parfaitement avec les pistes dont nous entendions parler pour l'avenir de notre administration. De là à penser qu'il y aurait comme un air de manipulation, il n'y a qu'un pas.

Pour couronner le tout, vous osez mettre en avant le fait que la réforme de la responsabilité



personnelle et pécuniaire des comptables permettra d'unifier la responsabilité entre tous les acteurs et actrices de la chaîne financière.

Cependant à la vue de ce qui va changer, nous ne pouvons que constater que cette réforme ne sert qu'à apporter un sparadrap sur la suppression des postes dans les différents SGC ou Trésoreries.

Et malheureusement cela n'empêchera certainement pas les erreurs sur les enjeux moins significatifs. Cette réforme n'est toujours pas comprise alors qu'elle prendra effet au 01 janvier 2023.

Cela risque de détruire et de transformer considérablement la conscience des personnes sur le principe de fonctionnement de l'argent public.

Il nous semblait que la sanction des fautes concernant l'argent public, punissait le geste et non pas le montant.

Nous n'avons toujours pas d'information sur l'organisation de la mission foncière, avec qui, quand, comment, où ?

Nous attendions également un bilan réel sur le contrôle fiscal et son organisation dans le département.

Solidaires Finances Publiques 62 appelle à rejoindre les mobilisations de ce 1er mai (Arras et Calais)

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

**Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires**  
**Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·e·s**  
**Arnaud VANHOUCKE, Laurence MOUTIN-LUYAT expert·e·s**

